



Groupe de travail et CAPD du 3 juin

- **Mouvement et barème : le cauchemar continue**
- **Mouvement : étude des annexes 2**
- **Mouvement : postes à responsabilité particulière : PEMF, CMPP, CPC EPS**
- **Hors Classe : le SNUipp-FSU 86 entendu pour les anciens instits**

Étaient présent-es : SG (M. Monlun), IENA (M. Artaud) IEN (Poitiers Nord), DPE 5 (M. Pathé, Mme Goguet), **4 SNUipp-FSU 86**, 2 SE-Unsa, 1 Fo

Note d'ambiance : Cet après-midi du 3 juin se tenait un groupe de travail sur le mouvement (étude des annexes 2) puis d'une CAPD pour valider les sujets en attente de la CAPD du 28 mai (Hors classe 2019 et Appels à candidatures). Concernant le mouvement, chaque semaine apporte son lot de mauvaises nouvelles et les nouvelles de ce jour annoncent sûrement un nouveau report des nominations à TD et donc la confirmation que toutes les nominations à TP se feront après la fin de l'année scolaire !!!! La bonne nouvelle concerne les promotions à la Hors Classe où l'IA a suivi la demande du SNUipp-FSU 86 de prendre en considération la situation des personnels les plus expérimentés du département..

Mouvement et barème : le cauchemar continue

Le SG a inauguré le groupe de travail en présentant de nouvelles problématiques liées au logiciel mouvement...

- **prise en compte de l'échelon** : les premiers barèmes donnés par l'application sont faux pour 2 raisons
 - les changements d'échelons sont pris au 1/9/2018 au lieu du 31/12/2018
 - les promos de l'année 2018/19 n'ont pas été prises en compte.La DGRH ministérielle a indiqué au département qu'elle ne modifierait pas l'application Mouvement pour prendre l'échelon à la bonne date.
L'administration envisage 3 solutions : supprimer l'échelon du barème ou prendre l'échelon au 1/9/2018 ou refaire tous les barèmes ... ce qui impliquerait un travail de saisie d'au moins une semaine, ce qui reporterait encore les résultats du mouvement d'autant, soit le 27 juin au lieu du 18 juin. **Le SNUipp-FSU 86 a indiqué que la non prise en compte de l'échelon allait pénaliser certain-es collègues qui avaient bénéficié d'un reclassement (ex : c'est le seul élément qui départage souvent les PES). Le SNUipp-FSU 86 demande le respect du barème indiqué dans la circulaire départementale. Le SNUipp-FSU 86 a encore demandé un retour à l'ancien logiciel qui lui fonctionnait !**

Le SNUipp-FSU 86 demande qu'un calendrier clair soit présenté aux collègues et aux écoles.

- **prise en compte des bonifications dans les voeux élargis (MUG)** : l'administration nous a indiqué que l'application Mouvement ne pouvait pas prendre en compte toutes les bonifications au moment des voeux élargis (les fameux MUG). Ainsi, les collègues bénéficieraient de tous leurs points sur les voeux précis mais au moment du voeu élargi, perdraient leurs points de carte scolaire, de points handicap ... L'administration propose 2 solutions : laisser comme cela ou ressaisir d'une autre manière toutes les bonifications mais cela retardait le mouvement encore ... **Le SNUipp-FSU 86 a proposé une 3ème solution, comme lors de la CAPD du 28 mai et dans tous les groupes de travail précédents, supprimer les voeux élargis faits avec ces MUG.** Les raisons sont multiples et ont été déjà évoquées dans les autres départements, il y a des problèmes de fonctionnement à cause de cette phase.

Sur ces 2 sujets, l'IA doit donner ses décisions et arbitrages dans le courant de la semaine. **Le SNUipp-FSU 86 a demandé que l'IA s'adresse aux collègues en définissant un calendrier prévisionnel. Nous avons rappelé que le mouvement est un moment important pour les collègues et que tous ces bugs sont source d'inquiétude et de stress. Nous ne pouvons que dénoncer encore une fois ce manque de sérieux du ministère qui change un logiciel tardivement et sans réel essai en amont. Le SNUipp-FSU appelle tous les collègues à exprimer leur colère le 13 juin avec la venue du ministre Blanquer à Chasseneuil.**

Mouvement : étude des annexes 2

66 demandes étaient présentées ! Un record ! L'incertitude de ce mouvement semble avoir incité les collègues à effectuer une demande spécifique liée à leur situation de santé ou sociales

Contactez le SNUipp-FSU pour connaître la prise en compte de votre demande.

Situations de Handicap

22 situations étaient présentées dont 21 de collègues qui ont effectué des voeux au mouvement. Le SNUipp-FSU a fait rectifier deux situations où l'administration ne disposaient pas des bonnes informations. Ces 21 collègues disposeront de 50 pts supplémentaires sur leurs voeux.

Situations médicales

40 situations étaient présentées et toutes avaient été étudiées par le médecin du rectorat. Les collègues devraient bénéficier de mesures lors des nominations d'office s'ils/elles n'obtiennent aucun de leur voeux.

Situations sociales

4 situations étaient présentées et toutes n'avaient pas été étudiées par l'assistante sociale du rectorat qui avait été absente, et qui avait été supplée pour cette mission par la conseillère technique du recteur de service social.

2 situations ont été considérées comme non prioritaires par l'administration. Les 2 autres devraient bénéficier de priorités au moment des nominations d'office s'ils/elles n'obtiennent aucun de leurs vœux.

Postes à responsabilité particulière : PEMF, CMPP, CPC EPS

- **2 missions PEMF à l'ESPE à 0.50** : 5 candidatures, 5 avis favorables, Mme Cointe Florence et Mme Huet-Frappe Elodie. **Le SNUipp-FSU 86 a demandé lecture de tous les avis et s'est étonné de la fin des missions des personnels actuellement en place.** L'IENA a indiqué que c'était des missions, que cela était bien aussi que cela tourne et que l'année prochaine, les 2 autres collègues sur les missions ESPE à 0.50 verraient leurs postes proposés à l'ensemble de la profession .
- **Poste d'enseignant-e spécialisé-e CMPP (Mirebeau - Montmorillon)** : 1 candidature, 1 avis favorable, M. Nicolas Blindron est nommé à TD. **Le SNUipp-FSU 86 a fait remonter une autre candidature au travers de l'application mouvement.** La DPE5 a indiqué que le poste n'aurait pas dû apparaître dans l'application mouvement.
- **Conseillère pédagogique Lenclouire EPS** : 1 candidature, 1 avis favorable, Mme Claire Brousse est nommée à TP.
- **Conseillère pédagogique Poitiers Nord EPS** : 1 candidature, 1 avis favorable, M. Maël Audrain est nommé à TP.

Le SNUipp-FSU 86 a demandé lecture de tous les avis comme à chaque CAPD, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître le vôtre.

Hors classe 2019 : le SNUipp-FSU entendu pour les anciens instits !

L'administration a proposé un nouveau classement en prenant en compte la demande du SNUipp-FSU, la prise en compte de l'ancienneté sur toute la carrière (AGS) comme premier critère pour départager les collègues ayant le même barème. C'est une vraie victoire syndicale menée depuis l'année dernière au niveau départemental et national et continuée jusqu'à ce lundi matin encore où le SNUipp-FSU 86 a envoyé un mail à l'Inspecteur d'Académie pour argumenter et défendre cette position. **Le SNUipp-FSU 86 se félicite de cette décision de l'IA.**

Les critères de classement sont au final : barème, AGS, échelon , ancienneté dans l'échelon, âge

Ce sont donc 94 collègues qui sont promu-es à la Hors classe pour la rentrée 2019 avec la répartition suivante.

- sur les 6 collègues retraits à la rentrée 2019, 4 ont pour l'instant confirmé leur départ en retraite, les 2 autres réponses sont en attente. **Cette possibilité de promouvoir des collègues retraits a été obtenue par le SNUipp-FSU 86.**
- 10 collègues avec un barème de 190 pts (échelon 11 depuis moins d'1 an + avis "excellent")
- 16 collègues avec un barème de 180 pts (échelon 11 depuis 1 à 2 ans + avis "très satisfaisant")
- 66 collègues avec un barème de 170 pts (échelon 11 depuis moins d'1 an + avis "très satisfaisant" ou échelon 10 depuis 3 à 4 ans + avis "excellent")

Il reste donc 15 collègues avec 170 pts ne sont pas promu-es car avec une AGS plus faible (en-dessus de 24 ans 11 mois 29 jours et moins de 11 mois et 29 jours dans l'échelon 11). Les 3 collègues les mieux classées sont positionnées en liste d'attente en fonction des réponses des 2 dernières retraitables et d'une éventuelle démission d'une 3ème collègue.

Vos représentant-es du SNUipp-FSU 86 : Marieke Brebion, Frédérique Delage, Fabienne Laîné, Matthieu Menaut

**[La Commission
Administrative
PARITAIRE]** 
**Les élu(e)s du
personnel du
SNUipp-FSU
vous informent...**